

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

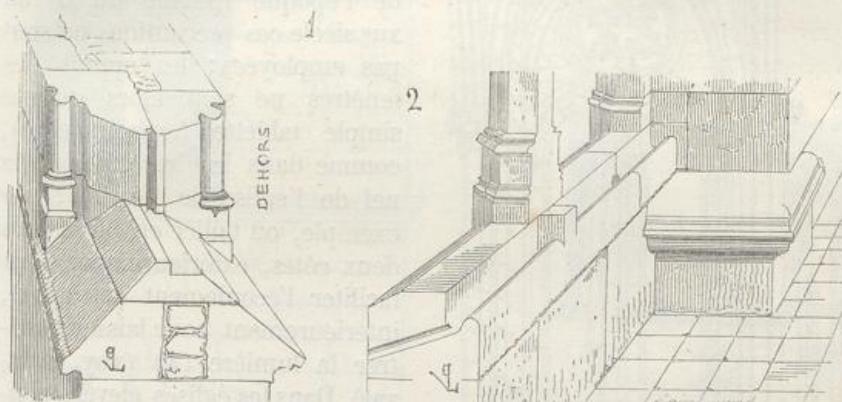
Paris, 1858

Appui

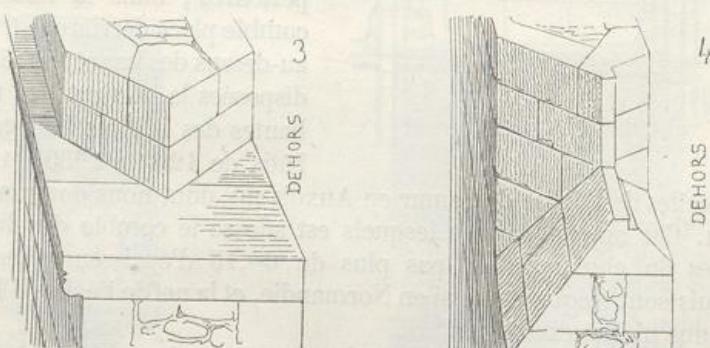
[urn:nbn:de:hbz:466:1-79991](#)

bois destinés à orner les retables, les autels, les panneaux. Il paraît que, du temps du moine Théophile, on appliquait des verres colorés par la cuisson sur les verres des vitraux, de manière à figurer des pierres précieuses dans les bordures des vêtements, sans le secours du plomb. Il n'existe plus, que nous sachions, d'exemples de vitraux fabriqués de cette manière; il est vrai que les vitraux du xii^e siècle sont fort rares aujourd'hui (voy. *Theophili presb. et monac. Diversarum artium schedula*. Paris, 1843).

APPUI, s. m. C'est la tablette supérieure de l'allège des fenêtres (voy. ALLÉGE); on désigne aussi par *barres d'appui* les pièces de bois ou de fer que l'on scelle dans les jambages des fenêtres, et qui permettent de s'accouder pour regarder à l'extérieur, lorsque ces fenêtres sont ouvertes jus-



qu'au niveau du sol des planchers. Les barres d'appui ne sont guère en usage avant le xv^e siècle, ou si elles existent, elles ne sont composées que d'une simple traverse sans ornements. Par extension, on donne généralement le nom d'*appui* à l'assise de pierre posée sous la fenêtre dans les

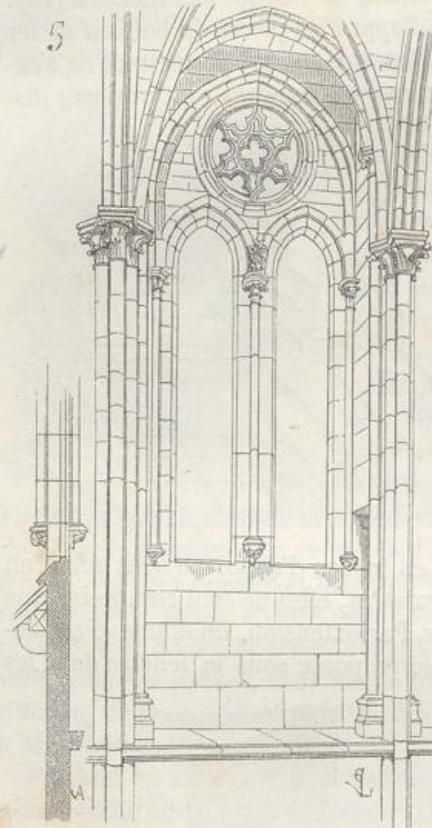


édifices religieux, militaires ou civils, quand même ces fenêtres sont très-élévées au-dessus du sol. L'appui, dans les édifices élevés du xiii^e au xv^e siècle, est toujours disposé de façon à empêcher la pluie qui frappe contre les vitraux de couler le long des parements intérieurs. Il est ordinairement

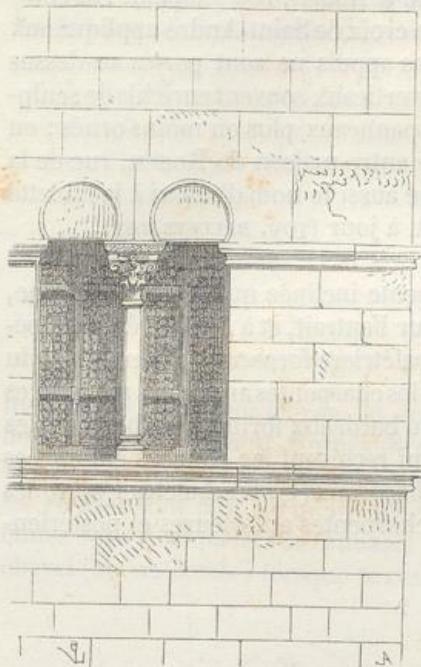
muni, à l'extérieur, d'une pente fortement inclinée, d'un larmier et d'une feuillure intérieure qui arrête les eaux pénétrant à travers les interstices des vitraux et les force de s'épancher en dehors (1). Quelquefois l'appui porte un petit caniveau à l'intérieur, avec un ou deux orifices destinés à rejefer en dehors les eaux de pluie ou la buée qui se forme contre les vitres. Cette disposition, qui fait ressortir le soin que l'on apportait alors dans les moindres détails de la construction, se trouve particulièrement appliquée aux appuis des fenêtres des habitations. On remarque dans la plupart des fenêtres des tours de la Cité de Carcassonne, qui datent de la fin du XII^e siècle, des appuis ainsi taillés (2). Dans les édifices de l'époque romane du XI^e au XII^e siècle ces précautions ne sont pas employées; les appuis des fenêtres ne sont alors qu'une simple tablette horizontale (3), comme dans les bas côtés de la nef de l'église de Vézelay, par exemple, ou taillée en biseau des deux côtés, extérieurement pour faciliter l'écoulement des eaux, intérieurement pour laisser pénétrer la lumière (4) (voy. FENÊTRE).

Dans les églises élevées pendant la première moitié du XIII^e siècle, les appuis forment souvent comme une sorte de cloison mince sous les meneaux des fenêtres supérieures, dans la hauteur du comble placé derrière le triforium au-dessus des bas côtés; ainsi sont disposées la plupart des fenêtres hautes des édifices bourguignons bâties de 1200 à 1250, et notamment celles de l'église de Semur en Auxois (5), dont nous donnons ici un dessin. Ces appuis, contre lesquels est adossé le comble des bas côtés doubles du cheur, n'ont pas plus de 0^m.15 d'épaisseur. Ces sortes d'appuis sont fréquents aussi en Normandie, et la nef de l'église d'Eu nous en donne un bel exemple.

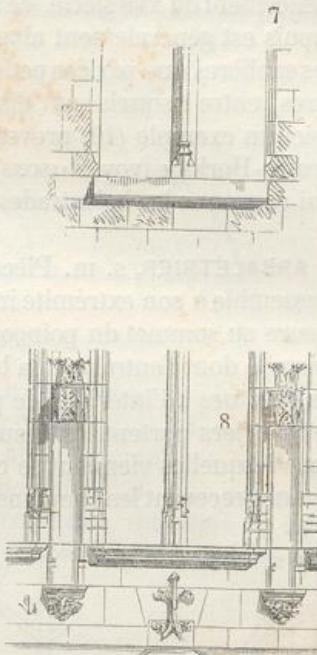
Dans l'architecture civile des XII^e et XIII^e siècles les appuis des fenêtres forment presque toujours un bandeau continu, ainsi qu'on peut le voir dans un grand nombre de maisons de Cordes, de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), sur les façades de la maison romane de Saint-Gilles (6), de la maison des Musiciens à Reims, des charmantes maisons de la ville de Cluny.



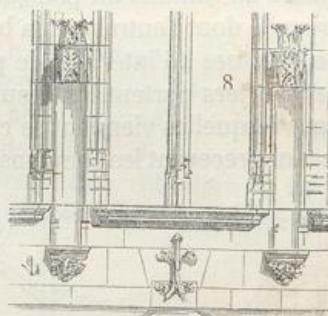
Plus tard, au xive siècle, les appuis font une saillie portant larmier au droit de chaque fenêtre (7), et sont interrompus parfois sous les trumeaux. Dans les édifices civils et habitations du xv^e siècle, ils ne portent plus de larmiers et forment une avance horizontale profilée à ses extrémités, de manière à



6

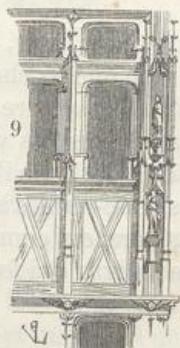


7

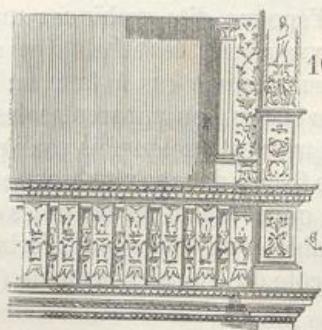


8

offrir un accoudoir plus facile aux personnes qui se mettent à la fenêtre ; nous en donnons ici un exemple tiré de l'hôtel de ville de Compiègne (8). Cette disposition ne se perd que vers la fin du xvi^e siècle, lorsque les appuis en pierre sont remplacés, dans l'architecture civile, par des barres d'appui en



9

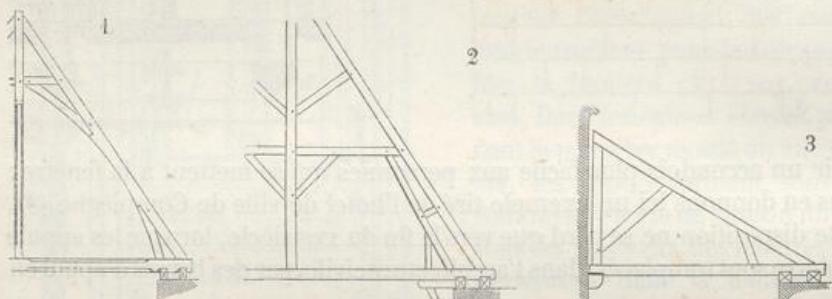


10

fer façonné. Les fenêtres des maisons de bois qui existent encore des xv^e et xvi^e siècles sont munies d'appuis qui se relient aux poteaux montants, et donnent de la force et de la résistance au pan-de-bois par une suite de pe-

tites croix de Saint-André qui maintiennent le dévers. Les pans-de-bois de face des maisons du *xvi^e* siècle ne sont, la plupart du temps, que des claires-voies formées de poteaux dont l'aplomb n'est conservé qu'au moyen de la combinaison de la charpente des appuis. La fig. 9 est un modèle d'appuis tiré d'une maison bâtie pendant le *xv^e* siècle à Rouen, rue Malpalu. Au commencement du *xvi^e* siècle, ce système de croix de Saint-André appliqué aux appuis est généralement abandonné; les appuis ne sont portés au-dessus des sablières que par des petits potelets verticaux souvent enrichis de sculptures, entre lesquels sont disposés des panneaux plus ou moins ornés; en voici un exemple (10) provenant d'une autre maison de Rouen, rue de la Grosse-Horloge (voy. MAISONS). On donne aussi le nom d'*appui* à la tablette qui couronne les balustrades pleines ou à jour (voy. BALUSTRADES).

ARBALÉTRIER, s. m. Pièce de charpente inclinée qui, dans une ferme, s'assemble à son extrémité inférieure sur l'entrait, et à son extrémité supérieure au sommet du poinçon. Les arbalétriers forment les deux côtés du triangle dont l'entrait est la base. Dans les charpentes anciennes apparentes ou revêtues à l'intérieur de planches ou bardeaux formant un berceau, les arbalétriers portent les épaulements qui reçoivent les courbes embrevées sous lesquelles viennent se clouer les bardeaux (1). L'arbalétrier porte les pannes recevant les chevrons dans les charpentes antérieures et postérieu-



res à l'époque dite gothique; mais, pendant les *xii^e*, *xiii^e*, *xiv^e*, *xv^e* et même *xvi^e* siècles, les arbalétriers sont dans le même plan que les chevrons et portent comme eux la latte ou la volige qui reçoit la couverture. Dans les charpentes non apparentes des grands combles au-dessus des voûtes, l'arbalétrier est quelquefois roidi par un *sous-arbalétrier* destiné à l'empêcher de fléchir dans sa plus longue portée (2). Dans les demi-fermes à pente simple qui couvrent les bas côtés des églises, et en général qui composent les combles à un seul égout, l'arbalétrier est la pièce de bois qui forme le grand côté du triangle rectangle (3) [voy. FERME, CHARPENTE].

ARBRE, s. m. On a souvent donné ce nom au poinçon des flèches en charpente (voy. POINÇON, FLÈCHE).

ARBRE DE JESSÉ (voy. JESSÉ).